

Que fait la Banque de France ?

L'ESSENTIEL

Forte de plus de deux siècles d'histoire, la Banque de France est la **banque centrale de notre pays**. Elle est le pilier français de l'« **Eurosystème** », qui rassemble la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales des pays ayant adopté l'**euro**. Institution **indépendante**, son activité regroupe trois grandes missions :

- la **Stratégie monétaire**. La Banque de France assure des fonctions essentielles pour la vie quotidienne :
 - maintenir la **stabilité des prix** et faciliter le **financement de l'économie**

Elle participe aux décisions de **politique monétaire** prises par le Conseil des gouverneurs de la BCE, puis elle les met en pratique en France. **Banque des banques**, elle leur prête de la liquidité pour leur permettre de prêter à leur tour aux entreprises et aux ménages.

- préserver la confiance dans la monnaie

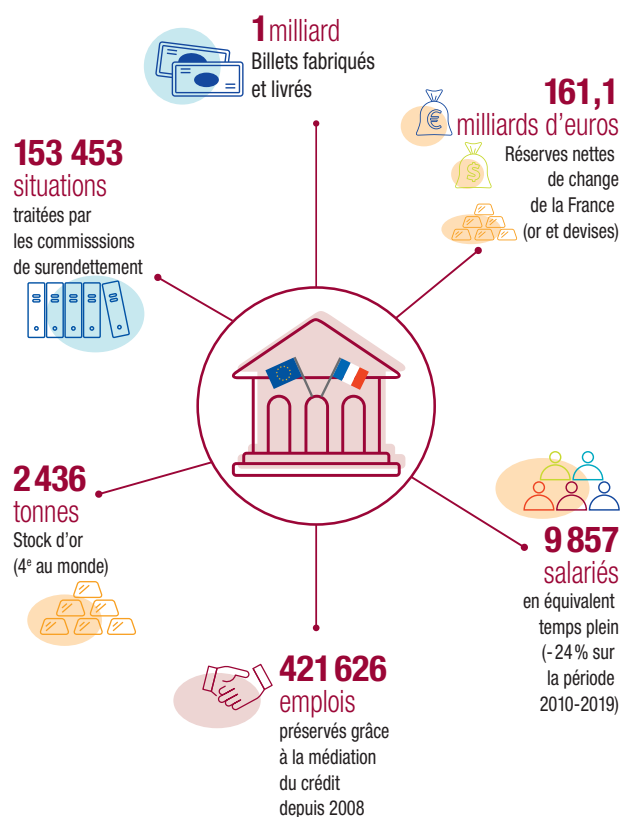
Elle est le premier imprimeur public de **billets en euros** : elle les met en circulation et en contrôle l'authenticité et la qualité. Elle est la gardienne de l'**or de la France** et gère les **réserves de devises** du pays.

- la **Stabilité financière**. Pour contribuer durablement à la création de richesse et d'emplois, le système financier doit être **sûr et stable**. L'**Autorité de contrôle prudentiel et de résolution** (ACPR), adossée à la Banque de France, supervise **les banques** et **les assurances** dont elle surveille les pratiques commerciales. Elle participe à l'élaboration de la réglementation, veille à la maîtrise des risques et à la stabilité du secteur financier dans son ensemble. La Banque de France surveille également les **systèmes** et les **moyens de paiement**.

- les **Services à l'économie et à la société**. **Institution de la République**, la Banque de France offre de nombreux services économiques utiles aux entreprises et aux particuliers. Elle publie des statistiques et des études sur l'économie ; elle établit la **balance des paiements**. Elle gère les **fichiers d'incidents bancaires**. Elle évalue la **situation financière des entreprises** et leur attribue une cotation. Médiateur du crédit, elle aide les entreprises à dialoguer avec les banques en cas de refus de financement.

Elle est **attentive aux besoins des particuliers** et protège les consommateurs. Elle favorise l'inclusion financière en facilitant l'accès du public à des services bancaires adaptés et en menant une action renforcée pour prévenir et traiter les situations de **surendettement**.

QUELQUES CHIFFRES (EN 2019)



UN PEU D'HISTOIRE

- 1800 Création de la Banque de France sous l'égide du Premier consul, Bonaparte.
- 1803 Monopole d'émission des billets à Paris.
- 1848 Extension du monopole d'émission à toute la France et développement du réseau de succursales.
- 1945 Nationalisation.
- 1993 Indépendance par rapport à l'État.
- 1998 Création de la Banque centrale européenne (BCE), dont la Banque de France est l'un des principaux actionnaires, et de l'Eurosystème.
- 1999 Création de l'euro et politique monétaire unique pour la zone euro.
- 2002 Émission des premiers billets en euros.
- 2010 Création de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), adossée à la Banque de France.

LA BANQUE DE FRANCE ET VOUS

La Banque de France accueille, publie, informe, agit.

Elle accueille à ses guichets les ménages surendettés, les entreprises qui sollicitent sa médiation dans leur relation avec leur banquier, les dirigeants de petites entreprises qui ont besoin d'un accompagnement.

Ses publications diversifiées et gratuites sont à la disposition des experts, professionnels et chercheurs de tous pays, mais aussi du public le plus large, notamment les jeunes. Les enquêtes de conjoncture et l'ensemble des statistiques qu'elle produit fournissent un diagnostic régulier sur la situation de l'économie à l'échelle nationale et régionale. Son blog alimente le débat économique.

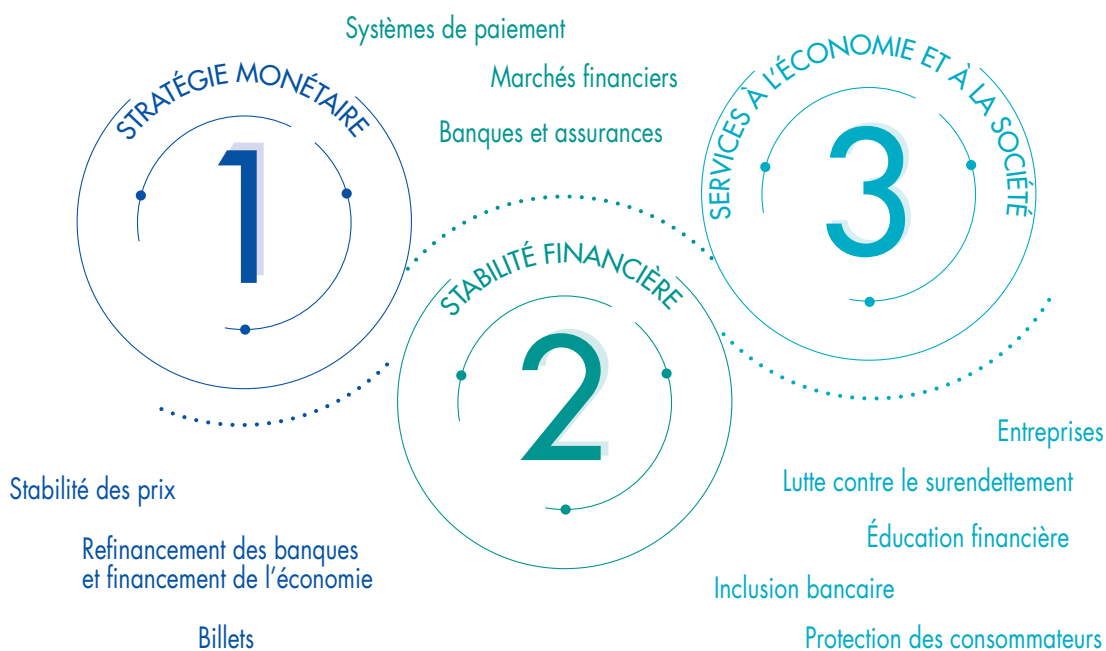
Elle fournit également des informations bancaires et financières pour aider les consommateurs. En partenariat avec l'Autorité des marchés financiers, elle met à disposition le site Assurance Banque Épargne Info

Service qui informe sur toute question relative à l'assurance, la banque et les placements financiers.

La Banque de France est opérateur de la Stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière. Elle a lancé les portails « Mes questions d'argent », qui met à disposition de tous des informations permettant de mieux gérer son budget et ses finances personnelles, et « Mes questions d'entrepreneur », qui permet aux entrepreneurs de mieux comprendre les questions financières pour mieux décider.

La Banque de France publie les ABC de l'économie, ressources pédagogiques sur les grands sujets monétaires et financiers. Elle a ouvert, en 2019, la Cité de l'économie (Citéco), lieu culturel et éducatif dédié à l'économie et à la monnaie.

LES 3 MISSIONS PRINCIPALES DE LA BANQUE DE FRANCE



POUR EN SAVOIR PLUS

À lire :

- [Rapport annuel de la Banque de France](#)
- [Les missions de la Banque de France](#)
- Alain Plessis : « Histoires de la Banque de France », Albin Michel, 1998
- [Dossier de l'Art thématique n° 5 : La Banque de France](#)

À voir :

- [C'est quoi la Banque de France ?](#), vidéographie Banque de France
- [Chiffres clés 2019](#), infographie Banque de France
- [Chaîne YouTube Banque de France](#)

Liens utiles :

- [Banque de France](#) (site internet)
- [Banque centrale européenne](#) (site internet)
- [Autorité de contrôle prudentiel et de résolution](#) (site internet)

À télécharger :

- [L'application Banque de France](#)